La territorialisation de la transition écologique

Cette année, la territorialisation des transitions constitue le fil rouge des dossiers trimestriels de ce bulletin. Après un premier bulletin en avril sur le(s) rôle(s) des acteurs académiques - de la théorie à la pratique -, le deuxième de juillet valorisait les ingénieries territoriales, du local à l'international, en passant par la spécificité de celles des Territoires ultramarins.

Ce 3ème dossier 2024 est consacré à un éclairage de la territorialisation de la transition écologique.

Le Grand Défi Ecologique 2024 s'est tenu au Havre, du 3 au 6 avril dernier, organisé par l'ADEME. Les deux premiers jours étaient un temps d'échanges entre institutions et praticiens, tandis que les deux derniers étaient ouverts au grand public pour partager les enjeux et les pratiques de la transition écologique. Les contenus sont à retrouver en ligne, notamment la plénière d'ouverture « Activons ensemble les solutions ! ». Le 15 novembre prochain, le Président de l'ADEME, Sylvain WASERMAN, en rappellera l'urgence au sein de sa Tribune, publiée dans le 5ème dossier annuel sur les Coopérations territoriales publié par JURIS Associations à l'occasion du Salon des maires.

Ces enjeux font écho à la publication, le 3 octobre dernier, l'étude « *Savoir se situer dans un monde en mutation* » par l'Observatoire des partenariats. Elle décrypte les pratiques de 16 domaines de fragilités, de 10 profils d'acteurs et de 5 échelons territoriaux, et résume 18 mois de cheminement sur la territorialisation des transitions en étudiant l'effet de taille à la fois des organisations et des Territoires. Dans cette conduite d'un changement systémique, la transition écologique est la plus symbolique car la plus transversale.

C'est l'occasion dans ce bulletin de vous proposer un **regard croisé sur le rôle des Territoires dans la transition écologique**, autour de trois trajectoires :

- **Les trajectoires de la confiance, avec le rôle de la recherche** pour y contribuer : de l'interview d'Anne VARET (à écouter en replay) au 4ème cahier de recherche de l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts : *ODD 17, quelles trajectoires territoriales ?*, publié le 16 octobre à l'occasion du Congrès annuel de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF), (re)découvrez la diversité des rôles que peuvent jouer les acteurs académiques pour accélérer et valoriser les dynamiques territoriales.

- **Les trajectoires d'innovation avec les « Chef de projet innovation territoriale »** au plus près des réalités locales : des Territoires agissent concrètement sur la transition écologique pour inventer de nouvelles trajectoires autour de Projets de Territoires qui incarnent le 17ème Objectif de Développement Durable en pratiques. Leurs actions durables font écho aux conclusions du programme « Chef de projet innovation territoriale » dont le triple regard d'AgroParisTech, d'EcceTerra et du RAMEAU rend compte.

- **Les trajectoires de performance, avec les acteurs, actions et alliances d'intérêt général** : en octobre, le webinaire « CAP 2030 vers l'ODD 13, la transition écologique au cœur des Territoires » d'une part, et le podcast « ODD 13, la valeur du temps » diffusé le 24 octobre prochain avec l'UNPCIE (50 ans), Ronalpia (10 ans) et le Mouvement TILT (18 mois) en constituent d'excellents indicateurs.

Bonne lecture !

***Charles-Benoît HEIDSIECK**, Président-Fondateur du RAMEAU*

Le temps de la confiance, avec la recherche

Le regard prospectif sur la transition écologique pour élaborer des trajectoires durables et inclusives a été illustré le 10 octobre dernier lors de l'interview mensuel « 3 questions à… » des Jeudis de l'ODD 17. L'invitée était Anne VARET, la Directrice Exécutive de la Prospective et de la Recherche à l'ADEME. L'agence de la transition écologique a pour mission d'accélérer le passage vers une société plus sobre et solidaire, créatrice d'emplois, plus humaine et harmonieuse.

Cette interview mensuelle s'inscrit dans la continuité des interviews, de juillet, sur l'innovation territoriale à la Réunion (voir interview avec Jimmy BEGUE, Directeur de la Maison des associations de Saint-Benoît de la Réunion), et de septembre, avec la présentation du 16e Forum Mondial Convergences « Amplifier le pouvoir d'agir ! » (voir interview de Fanny ROUSSEY, Directrice exécutive du Forum mondial Convergences).

Pour incarner une vision prospective de la transition écologique, Anne VARET a répondu aux questions d'Armelle de ROTON qui anime les Jeudis de l'ODD 17.

En synthèse, l'intervention d'Anne VARET a éclairé 3 questions :

Quelles sont les principales actions de l'ADEME ?

L'ADEME est une agence publique d'Etat, rattachée au Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Recherche, qui dispose d'un maillage de 1 000 agents présents sur toute la France. Elle a pour missions d'agir pour la transition écologique avec les citoyens, les acteurs économiques et les acteurs du territoire. Son champ d'intervention recouvre l'énergie, la mobilité, l'alimentation, les bâtiments et la qualité de l'air.

Ses enjeux majeurs sont de préserver les ressources naturelles, de développer la sobriété énergétique et de déployer une économie circulaire. L'ADEME accompagne les entreprises, les collectivités territoriales et les associations, par des actions de financement, de formation et de sensibilisation.

L'ADEME mobilise la recherche et l'innovation, afin de développer les capacités d'actions dans les territoires, en favorisant un dialogue entre la science et la société civile, ce qui constitue un axe majeur de sa stratégie de recherche 2021 - 2027.

A titre d'exemple, en 2020 est né le programme COOP'TER, en partenariat avec le laboratoire ATEMIS, dont les résultats ont été diffusés dans la newsletter de mars dernier sur le thème « Recherches et Territoires ».

Pourriez-vous nous en donner les grandes lignes ?

Ce programme a émergé en 2020. Il est issu de plusieurs constats :

- Accompagner la recherche technologique et en Sciences Humaines et Sociales
- Le besoin de renforcer les projets transversaux et systémiques, au plus près des territoires, en finançant des projets de recherches actions participatives.

Coop'Ter a accompagné des Collectivités et des entreprises recherchant de nouveaux modèles économiques, et a qualifié de quelle manière ces nouveaux modèles économiques permettaient la transformation vers la transition écologique.

Le 15 novembre sera publié le 5ème dossier annuel sur les « Coopérations territoriales » de JURIS Associations. Il donnera une grande place à la territorialisation des transitions écologiques. L'un des résultats de votre recherche a été de démontrer que quand chercheurs et citoyens unissent leurs forces, la transition écologique se matérialise plus vite - et mieux - sur le terrain.

Comment concrètement mobiliser la recherche sur ces dynamiques territoriales de transition écologique ?

La stratégie de recherche 2021-2027 vise 4 thématiques d'actions de recherche concertées :

- Impacts environnementaux et socio-économiques des actions
- Gouvernance
- Aménagement et planification territoriale
- Dynamiques sociales et économiques territoriales (avec le rôle des territoires dans l'émergence, la viabilité et la pérennité des dynamiques économiques)

La recherche joue un rôle majeur pour éclairer les freins au changement dans la transition écologique, en écoutant les programmes de recherche-action et de recherche participative.

Avec un enjeu de recréer un dialogue science – société, la recherche peut être utile au citoyen pour éclairer l'action.

Pour plus de détail : revivez l'interview au travers du replay !

POUR ALLER PLUS LOIN

Zoom sur le cahier de recherche « ODD 17 : quelles trajectoires territoriales ? »

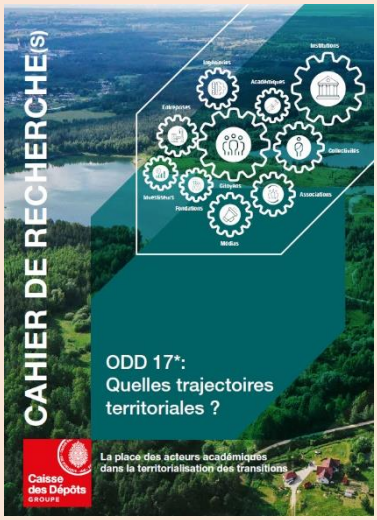

Le 16 octobre, **l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts** et **Le RAMEAU** ont publié leur **4ème cahier de recherche commun** à l'occasion du Congrès des Villes Universitaires de France (**AVUF**) sur le thème « Recherche & Territoires ».

Ce cahier fait la synthèse des enseignements du programme « Chef de projet innovation territoriale ». Impulsé par la Fondation des Territoires en 2019, ce programme de recherche empirique a écouté les élus locaux, et mené une cinquantaine d'expérimentations avec le Fonds ODD 17, avant de prototyper une méthode d'accompagnement des « petits et moyens » territoires avec 12 Territoires pilotes. Le cahier de recherche met en avant **les effets de taille des Territoires dans la diversité des pratiques** observées. Il qualifie et illustre aussi le **rôle des acteurs académiques** dans l'accompagnement de la territorialisation des transitions.

Le temps de l'innovation, avec les « Chefs de projet innovation territoriale » et les « éclaireurs 2030

Le programme « Chef de projet innovation territoriale » a été lancé à l'automne 2019 sous l'égide de la Fondation des Territoires. Son objectif était simple : comprendre comment les Collectivités territoriales agissent au plus près des fragilités, des ressources locales et des envies d'engagement pour inventer une territorialisation des transitions qui soit simple et pragmatique, tenant compte de l'agilité d'action locale.

La méthode pour faire émerger une réponse adaptée aux 1.800 « petits & moyens territoires » ciblés l'était moins. L'Art et la méthode ont été au cœur du dialogue entre la Chaire InterActions d'AgroParisTech et les 44 partenaires mobilisés par Le RAMEAU sur ce programme. Comment articuler recherche académique et « recherche » empirique pour parvenir à une approche en « Commun(s) » ?

Après 5 ans de ce cheminement en « Commun(s) », le Comité de suivi national conclusif a eu lieu le 24 septembre dernier. Il a détaillé les enseignements partagés lors du webinaire « Cap 2030 vers l'ODD 17, les ingénieries territoriales à la manœuvre ! » (à voir en replay).

L'innovation territoriale au service des Projets de Territoire

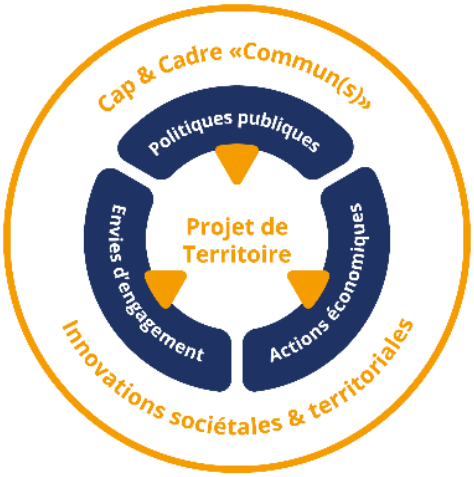

Au cœur des résultats, une grille de qualification des pratiques !

S'il n'y avait qu'une seule chose à retenir, c'est la **grille de qualification des pratiques. Elle permet à** chacun de pouvoir se situer. Elle a été élaborée, en partenariat avec une diversité de référentiels métiers (*notamment ceux de **l'ANPP-Territoires de Projets** pour les directeurs territoriaux, du **RNMA** pour l'accompagnement des associations et des territoires, du **RNET** pour les développeurs économiques territoriaux, et du référentiel « Co-construction territoriale » des **catalyseurs territoriaux***). Cette grille est librement accessible en ligne sur la plateforme « l'innovation territoriale en Actions ».

Son utilité est parfaitement résumée par **Pierre-François BERNARD**, Président-Fondateur du **cabinet EcceTerra,** qui qualifie, incarne et illustre la diversité des retours sur le prototypage du parcours réalisé avec les 12 territoires pilotes (*cf. note « Retour sur le programme « Chef de projet innovation territoriale », Ecce-Terra, 24 septembre 2024*).

Grille de qualification des pratiques

Axe		Situations professionnelles identifiées	Pratiques associées
Expertises de Gestion	1	Trouver et diversifier des financements	Financer les projets
			Financer l'ingénierie que je porte
			Financer d'autres acteurs
	2	Contractualiser (De la négociation à l'évaluation)	Gérer les contrats
			Définir les indicateurs de performance
			Mesurer les résultats
	3	Manager des projets (Cadrage, pilotage, management d'équipe)	Cadrer les projets
			Piloter les projets
			Manager les équipes projets
Relations et Interactions	4	Être à l'écoute de son écosystème (Besoins, enjeux, difficultés, risques, contributions)	Ecouter son équipe
			Ecouter son organisation
			Ecouter les acteurs de mon territoire
	5	Créer des liens (Entre pairs, entre « mondes », entre tous)	Créer des liens en interne de mon organisation
			Créer des liens entre acteurs de mon territoire
			Créer des liens entre les territoires
	6	Valoriser les interactions (En interne et en externe)	Communiquer sur les interactions créées
			Définir la valeur économique des interactions
			Faire valoir les impacts des alliances
Stratégie partenariale et projection	7	Mettre en perspective une stratégie partenariale territoriale	Définir la stratégie partenariale territoriale
			Piloter la stratégie partenariale territoriale
			Communiquer sur la stratégie partenariale territoriale
	8	Préparer une aide à la décision politique	Faciliter l'impulsion politique
			Accompagner le pilotage (instances et suivi)
			Evaluer l'impact territorial

Mais, il est légitime de se questionner sur comment aller plus loin. Le programme a notamment identifié les « balises » pour un déploiement national fécond et adapté à la diversité des situations professionnelles et des Territoires. A ce titre, la **note « Chef de projet innovation territoriale : contours, compétences, métier »** est stratégique (cf. note AgroParisTech, septembre 2024). Publiée aujourd'hui même par **Cécile COT** et **Laurent LELLI** du Campus de Clermont-Ferrand d'AgroParisTech, elle explique la valeur et les limites des pratiques professionnelles de ces Chefs de projet en charge de l'innovation qui sont nécessairement confrontés à des injonctions contradictoires. L'équipe d'AgroParisTech invite donc à clairement distinguer ce qui relève de la valorisation des pratiques innovantes du développement des compétences qui n'est possible que lorsque les référentiels sont clairement établis.

C'est à partir du même constat que la thèse d'**Anne-Valérie CRESPO** sur le « dialogue en coresponsabilité » éclaire les liens possibles entre le manager, son organisation et son Territoire d'implantation. **1er Prix de thèse ADERSE-ORSE 2024**, ces travaux sont les pendants côté entreprises de ceux réalisés par la Chaire InterActions d'AgroParisTech (*cf. interview d'Anne-Valérie CRESPO lors du Forum Mondial Convergences à écouter en replay*).

Si vous souhaitez en savoir plus sur les racines du programme « Chef de projet innovation territoriale », n'hésitez pas à lire l'article « 5 ans d'innovations territoriales… en synthèse ! ».

N'attendons plus, passons à l'Agir ensemble en Territoire !

C'est cet Agir ensemble en Territoire que (Re)Connait la Fondation pour la Co-construction du bien commun tous les deux ans avec sa Promotion « d'éclaireurs 2030 » qui incarnent les dynamiques des personnes, des projets et des Territoires déjà engagés dans des chemins inspirants pour tous.

Le 3 octobre dernier, la Fondation pour la Co-construction du bien commun a dévoilé les 18 éclaireurs 2030 (Re)Connus, lors de l'événement « *Bien commun : la valeur du/des Temps !* » tenu au CESE.

Quel rôle joue la transition écologique au sein des « Territoires de Confiance » 2024 ?

Au sein de la catégorie des « Territoires de Confiance », la transition écologique constitue un axe majeur pour le tiers-lieu Le Mazier, de Bourbon-l'Archambault ; pour le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras ; et pour la commune de Malaunay, en Normandie.

Formation des citoyens en milieu rural

Le Mazier signifie ''fourmilière" en patois bourbonnais ! Tiers-lieu porté par **l'association Bocage numérique**, il est installé dans le centre bourg de Bourbon-l'Archambault, jolie ville thermale située dans le département de l'Allier.

Organisme de formation en milieu rural, *Le Mazier* joue un rôle de **tiers-lieu école** pour la formation citoyenne, qui permet l'accès à la formation partout et pour tous.tes.

L'objectif est de soutenir le territoire et des personnes épanouies et organisées collectivement pour **répondre et s'adapter aux enjeux de la transition écologique et sociale**. Cet organisme propose des formations accessibles sur un territoire rural, l'Allier, en utilisant des méthodes innovantes et participatives, afin de s'outiller, de s'équiper, de se « nourrir » et d'expérimenter.

En tant que lieu de partage de connaissances et de savoir-faire, *Le Mazier* contribue à sa mesure à documenter et valoriser les initiatives locales et à partager son parcours aux porteur.ses de projet. Il était Fabrique de territoire en consortium avec l'association La Péniche d'abord et porte la dynamique des « Tiers-lieux structurants de l'Allier (03) ».

Projet de territoire en zone de montagne

Après deux années d'existence, sous forme de regroupement des EPCI et sans structuration propre, en avril 2006, l'Association du Pays du Grand Briançonnais, des Écrins au Queyras est créée par les 4 communautés de communes du Briançonnais, du Pays des Écrins, du Guillestrois et de l'Escarton du Queyras. Le 1er janvier 2016, l'association du Pays du Grand Briançonnais, des Écrins au Queyras devient par arrêté préfectoral établissement public : le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras.

Le PETR **coordonne les actions, les projets et les travaux menés à l'échelle du territoire en partenariat avec les collectivités membres**. Il sert également de relais et d'interlocuteur aux partenaires pour des contractualisations (Etat, Région, Département).

L'équipe d'ingénierie territoriale du PETR a en charge :

- L'animation des contrats et programmes pour lesquels le PETR a obtenu des financements
- La bonne gestion des fonds publics que le PETR draine sur le territoire
- Le suivi des projets des communes membres
- La veille territoriale et la communication des opportunités à saisir pour le territoire
- La coordination et le suivi des actions et projets mis en œuvre dans le domaine de la transition écologique à l'échelle du territoire et pour le compte et à la demande des communautés de communes membres.

Véritable **laboratoire de démocratie locale**, reconnu nationalement, pour son **savoir-faire en innovation territoriale**, le PETR mène des projets en concertation avec les citoyens : politique énergétique citoyenne, tourisme de montagne, concertation sur la mise en place des stratégieS du territoire tels que sur le projet de territoire ou le programme LEADER …

L'effet levier de l'ingénierie territoriale pour une transition systémique

Situé en périphérie de la métropole de Rouen, la ville de Malaunay est engagée depuis 2006 dans une démarche de transition systémique, reconnue en France et à l'international.

Territoire à énergie positive emblématique, cette commune de 6 500 habitants, en Seine-Maritime, a fait de l'ingénierie territoriale un levier de sa transition écologique. Selon Laurent Fussien, Directeur général des services de la commune[1], « *L'accompagnement des territoires dans leur transition est un enjeu stratégique.* ***L'ingénierie territoriale*** *est le* ***meilleur investissement possible****. (…)* ***Les enjeux et les défis*** *à relever pour les territoires se multiplient et* ***exigent une transformation en profondeur et une approche systémique****.* » Sur la commune, cette réflexion a été engagée dès 2006.

« *Nous sommes partis des questions énergétiques pour aboutir aujourd'hui à une approche plus globale qui associe élus, agents et citoyens. Nous avons bénéficié très largement du soutien de chargés de mission de l'ADEME et d'autres organismes experts, sur les questions d'énergie et de climat mais aussi en matière d'implication citoyenne.* (…) *Le recours à une expertise extérieure doit s'accompagner d'une montée en compétence interne. La transition concerne l'ensemble de la communauté de travail. Maire, élus, adjoints, direction générale des services, agents : tous doivent porter cette démarche et faire évoluer leurs métiers et leur posture.* »

[1] Citations de L. Fussien, depuis cet article publié le 19/09/2022 : https://cler.org/a-malaunay-lingenierie-accelere-la-transition/

Depuis 2016, Alice Briant, directrice de l'animation territoriale et de la communication de la commune, pilote la stratégie de mise en récits et crée la marque territoriale **« Malaunay en transition(s) »** puis **l'Aventure Malaunay** pour engager les habitants dans les transitions du territoire. Cette dynamique collective articule la dimension du temps, de l'espace et de l'implication citoyenne. La **mise en récits** dans sa globalité invite à changer de paradigme[2] : *« Nous ne sommes plus dans une commande pour l'élu, au service de sa notoriété, mais dans une commande **pour le territoire, au service de sa réussite**. »* Cette démarche de communication de réalité vise à *: « (…) **mettre en mouvement le territoire**. Il faut s'appuyer sur des coopérations et se demander quelle est la meilleure manière d'évoluer avec les territoires voisins. La dimension de la mise en récits permet de prendre du recul et de réinterroger de manière bien plus systémique ce qu'on fait, de se visualiser dans un environnement plus grand. »*

La **démarche apprenante**, la **recherche d'exemplarité**, et **l'accompagnement des experts** sont au cœur de la méthode d'implication citoyenne de Malaunay, résumée ainsi par Alice Briant : *« La méthode, c'est de partir de là où on en est, où qu'on en soit. C'est d'avoir recours aux experts. Ce n'est pas un réflexe facile quand on pense qu'on n'est pas avancé et qu'on n'a pas envie de le dire. Nous, il y a beaucoup de terrains sur lesquels, lorsque nous avons commencé, nous n'étions pas bons. On s'est formés, on est allés voir les experts, on a appris, on a développé, expérimenté, jusqu'à obtenir une exemplarité. Et ça, c'est une méthodologie très solidement défendue par le maire. Car à partir du moment où on est exemplaire, où on va chercher des prix, on va avoir la légitimité d'aller essaimer, d'aller demander à d'autres acteurs de l'écosystème de s'engager. »*

Ces « éclaireurs 2030 » sont des exemples inspirants ; mais ils ne sont pas les seuls. C'est la diversité des pratiques et des maturités que met en valeur les webinaires mensuels « Vers de nouveaux équilibres socio-économiques » de la plateforme Trajectoires socio-économiques. Rappelant que « l'économie » est au sens propre l'équilibre de la maison, ce cycle mis en place depuis 2020 permet d'illustrer très concrètement que la réalisation des transitions, c'est par et pour tous !

POUR ALLER PLUS LOIN :

En octobre, le webinaire « CAP 2030 vers l'ODD 13, la transition écologique au cœur des Territoires » a mis en exergue la capacité d'innovation territoriale au travers de l'exemple des acteurs des Territoires de Rhône-Alpes

La transition écologique nécessite un engagement de tous sur les territoires. Les associations y jouent un rôle capital, notamment parce qu'elles permettent la cohésion des acteurs. Le webinaire d'octobre en a fait la preuve. Il a été animé par **le Réseau des catalyseurs territoriaux,** en partenariat avec **Ronalpia.** Après une introduction sur la **capacité d'innovation des Territoires à conduire la transition écologique,** avec un focus sur le rôle des associations d'intérêt général, ce webinaire a été l'occasion de découvrir la boussole de l'ODD 17 en **Auvergne Rhône Alpes**. Les témoignages de **Ronalpia**, de **Bio Vallée**, de **l'Institut Français du Monde Associatif** et d'**AgroParisTech** ont permis d'illustrer non seulement la capacité des associations à répondre aux besoins de proximité et à servir de catalyseur, mais ils ont également été l'occasion de rappeler les liens entre liens entre « Fait associatif et Territoire » et d'éclairer l'importance de valoriser les pratiques émergentes d'innovation territoriale.

Ce webinaire est à (re)voir en replay !

[2] Citations A. Briant : https://www.territoires-audacieux.fr/reportages/2022/02/19/malaunay-mise-en-recits-mobilisation-citoyenne/

Le temps de la performance, avec les acteurs territoriaux

La complémentarité d'acteurs associatifs agissant sur la transition écologique, avec des temporalités et des positionnements spécifiques, sera le cœur du podcast mensuel du journaliste Patrick LONCHAMPT qui sera à découvrir dans le Jeudi de l'ODD 17 du 24 octobre. Il croisera trois éclairages : celui des enjeux et des pratiques d'un réseau pionnier historique de plus de 50 ans, avec l'Union nationale des Centres permanents d'initiative et d'éducation à l'environnement (UNCPIE), celui d'un pionnier de l'incubation d'entreprise sociales en Auvergne Rhône-Alpes depuis plus d'une décennie, Ronalpia ; et celui d'une réponse innovante co-construite entre Fondations, le Mouvement TILT.

Chaque association incarne dans son action une trajectoire de temps différente et complémentaire :

- celle du **temps long de la confiance** avec l'UNCPIE qui depuis 50 ans a engagé une pédagogie sur l'éducation à l'environnement qui s'est transformée au fil du temps en une pédagogie sur le Développement Durable incarné en proximité,
- celle du **temps cyclique de l'innovation** avec Ronalpia qui (ré)invente les modèles avec les acteurs locaux en tenant compte de la spécificité de chaque territoire,
- et celle de la **performance durable et inclusive** avec le mouvement TILT qui accompagne les associations à engager une transition environnementale et climatique, juste et effective. Ces trois dynamiques incarnent ainsi les 3 temps de l'ODD 17 : celui de la performance à 18 mois, de l'innovation à 7 ans, et du renouvellement de la confiance à 28 ans.

L'**Union nationale des CPIE** (UNCPIE), est un réseau pionnier d'éducation à l'environnement, créé en 1971. Il dispose d'un maillage de 80 associations CPIE présentes dans 13 régions et 60 départements (dont la Réunion). Ce réseau a connu 3 phases majeures : l'éducation et la sensibilisation des personnes à l'environnement, dans les années 70 et 80, l'accompagnement des Collectivités et des politiques publiques, dans les années 90 à 2010, puis la facilitation de l'action commune entre acteurs du territoire.

De 2019 à 2021, 4 expérimentations territoriales ont permis de concevoir et mettre en œuvre des Plateformes d'Acteurs et d'Actions pour la Biodiversité (PAAB). La PAAB, c'est une capacité à réunir les énergies publiques et privées d'un territoire, pour questionner les relations entre les activités humaines et la nature, et agir de façon systémique en faveur de la biodiversité.

Ces plateformes articulent 3 dimensions :

- Une **démarche** de co-construction et une méthodologie multi-acteurs,
- Un **lieu** de rencontres et de débats, vecteur de confiance,
- Un **espace** tourné vers l'action ensemble, au profit du territoire.

Elles articulent 4 expertises complémentaires des CPIE territoriaux : la connaissance fine des acteurs du territoire, le rôle de médiateur – tiers de confiance, la capacité à co-construire des réponses, et à mobiliser des co-expertises. Ces plateformes bénéficient, au plan national, de la capacité d'impulsion et de valorisation de la tête de réseau : l'UNCPIE. En février 2023, les regards croisés du CPIE Flandre Maritime, du Dunkerquois et d'EDF, avaient illustré en quoi cette démarche favorisait un dialogue de confiance, localement, entre une diversité de parties prenantes (cf. synthèse et replay du webinaire « *Cap 2030 vers l'ODD 3, l'environnement et la biodiversité en pratiques !* ».)

Ronalpia a 3 métiers aujourd'hui : favoriser des écosystèmes propices au développement de l'innovation sociale, accompagner les entreprises sociales et faire communauté. Depuis sa création en 2013, Ronalpia a accompagné plus de 650 entreprises sociales, depuis 8 antennes territoriales en

Auvergne-Rhône Alpes. Ronalpia accompagne des entreprises sociales en création, en développement et à l'implantation territoriale.

Ronalpia a co-construit « Les Boucles », un programme d'accompagnement des initiatives qui construisent l'économie circulaire et solidaire dans la Métropole de Lyon, avec le soutien d'EDF, en partenariat avec la métropolole du Grand Lyon et Suez.

Les boucles permettent le développement des solutions d'économie circulaire et solidaire en les mettant en réseau avec des acteurs positionnés sur une même filière ou avec une même problématique. Sur mesure, l'accompagnement s'adapte aux besoins de chacun.

Les Boucles proposent à ces entreprises une expertise technique. Elles offrent aussi des terrains d'expérimentation pour valider la faisabilité du projet. Enfin, elles réunissent autour des entrepreneurs une communauté de soutien dédiée à leur réussite.

La communauté Les Boucles, c'est un programme complet de visites, de rencontres, de terrains d'expérimentation et d'événements réseau. L'objectif : mettre en lien un maximum d'entreprises et de projets en lien avec de grands comptes et des institutions pour une économie circulaire et plus solidaire.

La dynamique du **Mouvement Tilt** repose sur l'intelligence collective. Sa philosophie est d'agir en synergie, de consolider les savoirs et de répondre aux besoins des différentes parties prenantes.

Dans sa phase émergente (juillet 2022 – juin 2023), l'ADN et le cadre d'action du Mouvement Tilt ont été définis par un comité composé de 15 parties prenantes, dont :

- 10 structures philanthropiques avec les fondations SNCF, RTE, Daniel et Nina Carasso, Norsys, Gret, Mobivia, Ceetrus, RAJA-Danièle Marcovici, Domorrow et Fondation de France.
- 3 structures institutionnelles représentant les secteurs philanthropiques et associatifs : CFF et sa branche CffC (Coalition française des fondations pour le climat), IFMA et UNCPIE.
- 2 personnalités qualifiées en soutien et recherches/actions : une avocate et une chercheuse en philanthropie climatique.

En juillet 2023, le mouvement s'est structuré en une association régie par la loi 1901, à but non lucratif, dédiée à l'intérêt général et au bien commun. Le conseil d'administration est composé des fondations RTE, Mobivia, Ceetrus, Domorrow, SNCF, Fondation de France et la présidence est assurée par Guillaume Quelin, expert climat au GRET.

Il accompagne les démarches de transition écologique des associations, avec des outils clés, établis grâce à des partenariats solides avec des acteurs de référence. Le maillage créé avec les philanthropes partenaires offre au mouvement une palette de mécénat de compétence stratégique. La combinaison de ressources financières et compétences permet un soutien long terme au bénéfice des acteurs de l'intérêt général.

Avant de découvrir le podcast dédié dans l'émission « Comment vas-tu bien la planète ? » du journaliste Patrick LONCHAMPT dans le Jeudi de l'ODD 17 du 24 octobre, vous pouvez prendre le temps de lire ce bulletin de veille et d'analyse de l'innovation sociétale. Il donne les clés des principales actualités capitalisées depuis celui de juillet dernier.